

Par le choix de vos alliances, c'est la guerre aux salariés et aux chômeurs que vous déclarez !

Le 5 octobre dernier, en tranchant en faveur des chômeurs et des précaires, la plus haute juridiction administrative française déclarait l'incompétence des partenaires sociaux en matière, entre autres, de récupération des indus. Aujourd'hui, vous exécutez la demande de certains partenaires dits sociaux, et intégrez, dans un projet de loi fourre-tout, des modifications qui contourneront la décision du Conseil d'État.

Cette alliance, cette complaisance malsaine entre vous, Ministre du Travail, et les gestionnaires de l'assurance chômage desservent cette protection sociale, fragilisent une population déjà stigmatisée pour rendre corvéables à souhait salariés, précaires et chômeurs...

Premiers signataires : Coordination des Intermittents et Précaires CIP-IDF, Les Maternitantes, Sud Culture Solidaires, Recours Radiation

Lisez la suite de cette lettre ci-dessous.